

CACES® R486A Categories A B Initial - 21h

R486

La durée est variable en fonction de l'expérience et des catégories (se référer au devis ou à la convention de formation) **Présentiel - Synchrone**

Objectifs

La formation CACES® R486 a pour objectif de former les opérateurs à la conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnes (nacelles), en conformité avec la recommandation R486 de la CNAM. Elle permet aux stagiaires de comprendre les règles de sécurité, d'identifier les risques liés à l'utilisation des PEMP, et de maîtriser les manœuvres nécessaires à leur utilisation en conditions professionnelles. À l'issue de la formation, les participants doivent être capables d'effectuer les vérifications avant mise en service, de conduire la PEMP en sécurité, et de respecter les consignes de travail en hauteur. La formation prépare également au passage des épreuves théoriques et pratiques en vue de l'obtention du CACES® R486.



Public Visé

S'adresse aux personnes n'ayant aucune expérience et les personnes maîtrisant la manipulation dans la conduite des nacelles à élévation verticale et/ou multidirectionnelle.



Pré Requis

Être âgé(e) de 18 ans minimum au moment de l'entrée en formation. La formation étant entièrement dispensée en français, une bonne maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, est vivement conseillée.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Répondre au Décret du 02 décembre 1998 et à l'arrêté du 02 décembre 1998 art. 2
Être capable de conduire en sécurité, une PEMP (selon la catégorie).
Se préparer au test(s) CACES® recommandation CRAMTS R.486 ou à l'examen de conduite organisé par l'employeur.
Obtenir l'examen de conduite délivré par l'employeur et permettre l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

Méthodes pédagogiques

La méthode pédagogique repose sur une alternance de cours théoriques et de mises en situation pratiques. L'apprentissage est progressif, basé sur l'observation, l'explication des gestes professionnels, et la répétition encadrée. Une pédagogie participative est mise en place pour favoriser l'engagement des stagiaires, incluant des échanges, des études de cas, des quiz, et des simulations de situations à risque. Les stagiaires sont encouragés à poser des questions et à réfléchir aux conséquences de leurs actions en termes de sécurité. Des évaluations formatives tout au long du parcours permettent de suivre la progression et de préparer efficacement l'examen final.

Parcours pédagogique

La partie théorique de la formation aborde les connaissances générales liées aux PEMP : leur technologie, les différents types et catégories CACES®, les bases de la physique, la stabilité des engins, les risques associés et les bonnes pratiques d'exploitation. Elle comprend également la vérification d'usage, la fin de poste, l'entretien quotidien, ainsi qu'un module spécifique sur le port du harnais antichute (FAQ indice 04 - Question U 0,27). La partie pratique, quant à elle, couvre la prise de poste, les vérifications, les essais de fonctionnement, la conduite, les manœuvres, la fin de poste et l'entretien courant.

Horaires de formation : Les horaires sont de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Le matériel est prévu en quantité suffisante pour permettre à chaque apprenant d'utiliser efficacement son temps de formation.

Modalités de suivi

Le dossier du stagiaire est constitué et complété tout au long de la formation, incluant les feuilles de présence ainsi que les documents de validation des acquis (tests théoriques et pratiques, éléments d'appréciation, copie des titres CACES®).

Moyens pédagogiques

Version : R486-20260317

LCF - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82690781469

LCF

23 rue Ampère - 69680 Chassieu

Tél. : 0478906022 - E-mail : formation@lecentreformation.fr

SARL au capital de 30 000 - N° Siret : 445 186 679 00012 - N° TVA Intra. : FR29445186679 - Code NAF : 8559A

Des supports pédagogiques sont remis à chaque stagiaire, comprenant un livret de formation ou une version numérique, des fiches techniques, des schémas. Des PEMP correspondant aux catégories visées, entretenues et conformes à la réglementation, sont utilisées pour les exercices pratiques. L'environnement de formation comprend une aire d'évolution sécurisée, aménagée pour réaliser les manœuvres requises en toute sécurité (élévation, translation, positionnement, travail en hauteur). Des équipements de protection individuelle (harnais, longes, casques) sont fournis si nécessaire. Le formateur utilise également des outils numériques, des présentations visuelles, des vidéos et des démonstrations pour illustrer les risques et les bonnes pratiques.

Qualification Intervenant-e-s

Qualification des formateurs & testeurs: Tous les formateurs sont certifiés testeurs CACES® par l'organisme DEKRA tous possèdent les CACES® des catégories enseignées (en cours de validité) et sont depuis de nombreuses années des professionnels certifiés successivement, tous sont audités annuellement et possèdent des années d'expérience dans l'enseignement.



Méthodes et modalités d'évaluation

Les tests pratiques portent sur une ou plusieurs catégories et comprennent différents exercices à réaliser dans un temps imparti, selon les options choisies (voir les items de la R486). Pour réussir, il est nécessaire d'obtenir au minimum 70 % des points, d'avoir la moyenne sur chaque thème et de ne pas obtenir de note inférieure à zéro sur les thèmes principaux.

Le test théorique se compose de 100 questions sous forme de QCM, avec des réponses à formuler par "Vrai" ou "Faux". Il faut obtenir un minimum de 70 sur 100 pour valider cette partie, avec la moyenne sur chaque thème et aucune note inférieure à zéro sur les thèmes principaux.

Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap intéressées par cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin que nous puissions étudier ensemble les modalités d'adaptation nécessaires pour leur permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité



Durée

21.00 Heures **3** Jours De 1 à 10 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Equipe commerciale .

Tél. : 0478906022

Mail : formation@lecentreformation.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 15/12/2024 | fin validité : 18/12/2029

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale - RS 7000

B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle - RS 7001

